

Folofolo

Revue des sciences humaines et des civilisations africaines

N° Décembre 2020

Tome 2

ISSN 2518-8143



FOLOFOLO
Revue des sciences humaines et des
civilisations africaines

Décembre 2020

Tome 2

<http://www.folofolo.univ-ao.edu.ci>

Administration et Rédaction

Directeur de publication BAMBA Mamadou

Rédacteur en chef KAMARA Adama

Rédacteur en chef adjoint KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster ALLABA Djama Ignace

Chargé de diffusion et de marketing ALLABA Djama Ignace

Trésorière KOUADIO Affoué Sylvie

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

Sékou BAMBA, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OSSEYNOU Faye, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

LATTE Egue Jean Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

KOUAKOU Antoine, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

GUIBLEHON Bony, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ASSI Kaudjis Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Marie MIRAN, Maître de conférences, EHESS/IMAF Paris

GBODJE Sékré Alphonse, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Kouakou Siméon, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BATCHANA Essohanam, Maître de conférences, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Maître de conférences, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEKOIN Tano Raphaél Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de lecture

KOUAKOU Antoine

BATCHANA Essohanam

CISS Ismaila

VEI Kpan Noël

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel

N'SONSSISA Auguste

CAMARA Moritié

FAYE Osseynou

IDRISSA Bâ

BAMBA Mamadou

SARR Nissire Mouhamadou

GOMGNIMBOU Moustapha

DEDOMON Claude

DEDE Jean Charles

BAMBA Aboulaye

DIPO Ilaboti

EDITORIAL

Prétendre écrire l'histoire de la civilisation africaine peut paraître une gageure.

En effet, des faits restent peu connus, et l'exploration intellectuelle et scientifique de l'Afrique n'est pas toujours chose aisée.

Le chercheur doit recueillir, classer et critiquer les sources écrites et orales de même qu'une documentation abondante pour aboutir à la vérité scientifique.

Il est pourtant nécessaire de réanimer à travers des écrits originaux la réalité substantielle de la civilisation africaine de l'époque antique à la période contemporaine en passant par les périodes médiévales et modernes.

C'est à cette tâche que s'est consacré ce numéro de la revue "FoloFolo".

Les propositions de sujets et les diverses approches scientifiques dans une entière liberté d'expression se sont avérées enrichissantes.

Ce numéro de décembre 2020 explore la science dans sa diversité.

Le résultat recherché est de connaître l'Afrique et ses civilisations dans sa profondeur et bien sûr avec ses joies et ses peines, mais aussi et surtout de proposer des pistes pour un développement durable de ce continent.

La pluralité des articles, l'originalité des problématiques et la diversité des sujets autorisent à penser que ce numéro sera accueilli à sa juste valeur par les universitaires.

Bamba Mamadou

TABLE DES MATIERES

Issa DIALLO / Adama KONE / Amadou TRAORE: Covid-19 à Bamako : Mythe ou réalité ? Analyse de la perception des populations	7–19
Adama KABORE: Migrations et sécurisation des terres dans l'espace Kroumen (1963-1999)	20–38
DOSSO FATOU / SAVADOGO MATHIAS: L'offensive turque en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire (2010-2016)	39–57
Hervé Landry COULIBALY: La pléthore de partis politiques au Burkina Faso de 1991 à 2017 : causes et impacts	58–73
Noël Okobé DATRO / Marc ATTOH: Les mercenaires libériens et la crise militaro-politique en cote d'ivoire : 2002-2003	74–93
René ELOUNDOU MBASSI : L'Aperçu historique de la gestion des femmes militaires dans l'armée camerounaise : 1984-2015	94–117
FOFANA Lacina / Foussata Dagnogo / Djibril Konaté : L'impact de la migration sur le cadres de vie des populations dans le périmètre minier de tongon, au nord de la côte d'Ivoire	118-132
Ardjouma TUO : Communication du risque face à l'utilisation du gaz butane par les taxis communaux de Bouaké (Côte d'Ivoire)	133-146
Dangnisso BAWA: Extraction des argiles sur le talus de la route Adéta-Danyi N'Digbé et risques de mouvements de masse	147-159
SORO Nahoua Adama / SILUE Donakpo / DIABATE Songui: Le problème d'éducation et la formation des populations agricoles de dongouine face aux risques de maladies hydriques liées à leurs activités	160-170

KOUAMÉ Jean Luc Kouassiblé / N'GUESSAN Mahomed Boubacard: "Les fondations politiques" : des instruments diplomatiques allemands méconnus en Afrique occidentale (1960 à aujourd'hui)	171-187
Dimitri OVENANGA-KOUMOU: Inachèvement de l'homme et liberté chez Kant	188-199
Mahamoudou OUBDA: l'islam dans le regard chrétien (631-2019)	200-220
Fatou DIOP/ Cheikh Ibrahima NIANG / Sara Danièle DIENG / El Hadji Papa Abdourahim SY: L'accompagnement psychosocial des personnes vivant avec l'hypertension et ses complications à Dakar	221-238
Koffi Amouzou SOSSOU: La gestion des plantations agricoles du sud-ouest Togo (1914–1920)	239-252
Mathata Mireille Pulchérie-Laure OUATTARA: Les <i>dyulamoussou</i> : une classe de femmes d'affaires à Kong (XVIIIe-XIXe siècles)	253-267
ASSI Amon Jean-Paul: Les Sénégalais et l'islamisation de la Côte d'Ivoire méridionale (1893-1956)	268-289
ODY Marcel Arnoux / KOUADIO Guessan: Les syndicats guinéens et le régime du président Lansana Conté (1990-2008)	290-306
YAO Koffi Léon: La caisse de stabilisation et de péréquation de Côte d'Ivoire : des origines à la dissolution (1954- 1999)	307-316
Ichaka CAMARA: Grands axes de la lutte contre la corruption au Mali de l'indépendance à Mars 2012	317-334
Ehouman Dibié Besmez SENY / Mamadou DELY: La condition de la croyance en des divinités des contes en Afrique en mutation	335-347
Abdoulaye KONÉ: Sanoussi Diaby et la diffusion du <i>Hamallisme</i> à Daloa de 1930 à 1977	348-360

LA GESTION DES PLANTATIONS AGRICOLES DU SUD - OUEST TOGO (1914 - 1920)

Koffi Amouzou SOSSOU

Université de Kara (Togo).

Laboratoire Histoire et Développement de l'Afrique (HisDAF).

Email : skoffiamouzou@yahoo.com, Contacts : 00228 90 29 30 29/92 68 39 60

Résumé

Dès le début de la Première Guerre mondiale, les Alliés remportèrent leur première victoire au Togo contre l'Administration allemande. La Grande Bretagne et la France, puissances victorieuses, se partagèrent et territoire et biens. Parmi ces derniers, il y avait de grandes plantations agricoles détenues, sous la colonisation allemande, par de puissantes compagnies et gérées à l'image de la colonie elle-même. Avant même la fin de la guerre, l'Administration coloniale britannique à laquelle échut la plus grande partie de ces plantations, et l'Administration française mirent en place leurs propres systèmes de gestion : en régie pour la première, sous séquestre pour la seconde. A y voir de près, c'est la mutation de toute la politique coloniale d'après-guerre qui s'esquisse au Togo à travers la gestion de ces plantations.

Mots clés : administration, plantation, gestion, compagnie, travailleurs.

Abstract

Since the beginning of the First World War, the Allies got their first victory in Togo against the German administration. Great Britain and France, the winning powers shared among themselves land and properties. Among them there were the great plantations owned under German administration by powerful companies and run as the colony itself. Even before the end of the war, British colonial administration which got the greatest part of these plantations and French administration decided their own management system: in the hands of trustees for the first, and under sequestration for the second. Looking closely, it is the change of the whole colonial policy after the war, which is being revealed in Togo through the management of these plantations.

Key words: administration, plantation, management, company, workers.

Introduction

L'administration coloniale allemande implantée au Togo à la suite de la signature du traité de protectorat le 5 Juillet 1884 à Baguida entre le Docteur Gustave Nachtigal et Plakou, représentant du roi Mlapa de Togoville avait pris fin en 1914. Ceci suite à leur défaite lors de

la première guerre mondiale, qui a débuté en Europe le 28 Juillet 1914. Au Togo, l'administration coloniale allemande fut attaquée le 5 Août 1914 par d'une part les troupes britanniques à Ouest et celle françaises à l'Est. Au bout de trois semaines environ, l'autorité allemande « fut balayée ». Une fois le Togo conquis, malgré le fait que la guerre continuait en Europe, la France et la Grande-Bretagne sûres de leurs victoires imminente sur l'Allemagne, avaient procédé au partage du Togo allemand qui avait environ 87 000 km². Dans ce sillage, le capitaine Bryant, chef des troupes de Gold Coast et Maroix, celui des troupes françaises trouvèrent un consensus sur la répartition correspondant généralement aux territoires occupés par chaque force militaire, en respectant le découpage des circonscriptions administratives. Et de ce partage provisoire, la Grande-Bretagne se tailla « la part du lion ». Elle avait eu l'essentiel du Togo allemand en terme de rentabilité ; presque tout le Sud-ouest du Togo allemand leur revenait. Cette zone dispose de vastes plantations de café, de palmiers et surtout de cacao. Ces plantations appartenaient à de puissantes compagnies allemandes comme la « *Deutsche Togo-Gesellschaft* » (DTG), *Agu Pflanzungs-gesellschaft*, etc. Comment ces plantations agricoles allemandes étaient-elles gérées de 1914 à 1920 ? Cette étude pose le problème de la gestion des plantations allemande du Sud-ouest du Togo par la France et surtout la Grande -Bretagne.

Elle a été menée à partir des sources écrites, spécialement les archives et les ouvrages. Elle a pour but de montrer que le partage du Togo allemand avait eu des répercussions sur la gestion des plantations agricoles allemandes.

1. Le partage du Togo allemand et l'héritage des plantations agricoles allemandes dans le sud-ouest

La guerre de 1914 a eu des répercussions sur le Togo. Ce dernier s'en sort avec des modifications dans ses contours. La Grande-Bretagne et la France, maîtres des lieux, avaient procédé au partage du Togo d'abord en 1914, puis en 1919. Et de ce fait, cette donne avait indubitablement eu des répercussions sur les plantations agricoles allemandes.

1.1. Le partage du Togo entre la France et la Grande Bretagne

La Grande-Bretagne et la France après avoir battues l'Allemagne en trois semaines environ, procédèrent au partage de sa colonie. Déjà le 27 août 1914, de leur retour à Lomé, le capitaine Bryant, chef des troupes britanniques et le commandant Maroix firent le partage du

Togo allemand en se basant sur les territoires occupés par chaque force militaire. Et de ce partage, les Britanniques reçurent les circonscriptions de Lomé, Missahöhe, Kété-Kratchi, le pays Dagomba et Kpalimé.

Revenaient aux Français les circonscriptions d'Atakpamé, de Sokodé et de Mango. Selon E. Assima-Kpatcha, K. Etou, B. Nabe et P. Sebald, (2005, p. 42),

Au Sud, la frontière suivait le cours du Haho, laissant Agbodrafo, Notsé et Atakpamé en zone française, Lomé, Tsévié et Kpalimé aux Britanniques ; elle tronçonnait deux des trois voies ferrées.

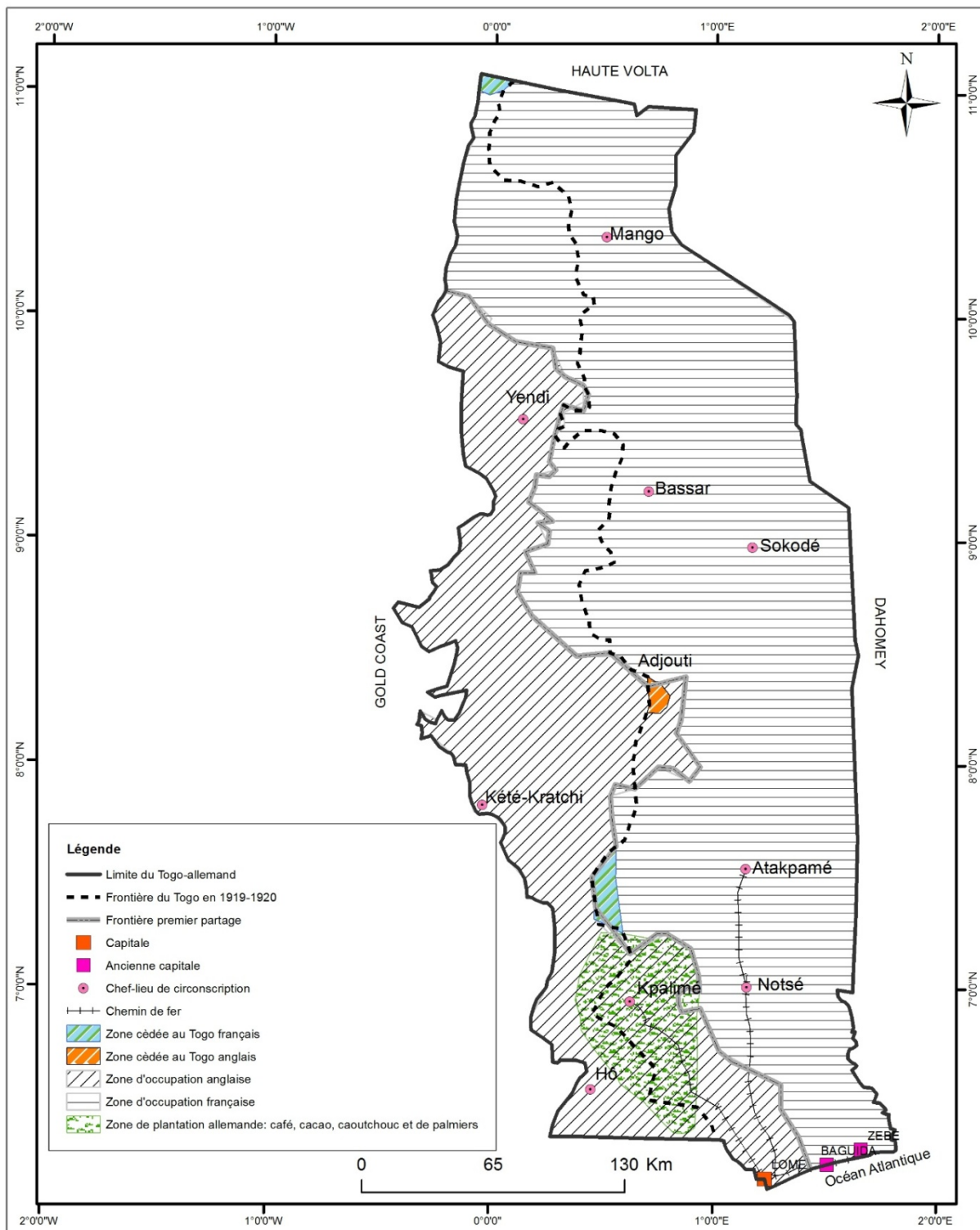
Après ce partage entre les chefs militaires des deux puissances coloniales, suit le travail des dirigeants politiques. D'abord, les 29 et 30 août les gouverneurs Chifford et Noufflard, réunis dans le palais du gouverneur allemand Mecklenbourg avaient planché sur les modalités de l'occupation. Et de ce fait, ils s'étaient entendus sur le fait que les Anglais gardent la gestion du système ferroviaire, du wharf et par conséquent la douane.

Le 9 septembre, les deux métropoles avaient entériné l'accord de Lomé. Ce qui obligeait le Togo de vivre sous deux administrations différentes en pratique et en philosophie coloniale.

Ce partage avait permis aux britannique de disposer du Togo utile, vue les infrastructures dont disposait sa part (voies ferrées, wharf, plantations, etc.). Après la guerre, la France et la Grande Bretagne vont procéder à un nouveau partage du Togo. Ce partage avait pour base un Togo restant intact, avec quelques modifications frontalières. Ces modifications avaient en réalité pour but de donner une certaine équité au partage de 1914. De ce second partage, la Grande Bretagne avait réussi à garder les riches zones de plantations telles que : la région de Ho et Kpando.

La France pour sa part avait reçu en dehors des territoires qu'elle occupait déjà, Kloto, Lomé ainsi qu'une partie du cercle de Kété-Kratchi. La France reçoit, de facto, le port et les voies ferrées. Ce réajustement des frontières avait permis aux Français d'avoir un territoire de 57 000 Km² et aux Anglais 33 000 Km² (N. L. Gayibor, 1987, p. 109). La carte ci-dessous illustre bien ce partage.

Carte illustrant les plantations agricoles allemandes du Sud-ouest du Togo



Source : Sossou 2017 d'après P. Ali-Napo (1995, p. 1083-1090) et N. L. Gayibor (1997, p.95)

Le partage du Togo par ces deux puissances coloniales avait des incidences sur les plantations agricoles du Sud-ouest, la plus grande partie de celles-ci étant échuë à l'Allemagne, comme le montre le tableau.

1.2. La mise en place et l'exploitation des plantations agricoles par les Allemands

Le Sud-ouest du Togo est une région où la nature et la diversité du milieu écologique sont des atouts pour la culture de certains plants comme le café et surtout le cacao.

En effet, le Sud-ouest du Togo est généralement dominé par un plateau schisto-quartzitique et jouit d'un réseau hydrographique très dense. Ce qui a donné un

modelé de collines et de lambeaux de surfaces tabulaires séparés des vallées profondes. Cette évolution morphologique a créé des conditions édaphiques propices à la culture du caféier et du cacaoyer¹.

Cette région a un climat subéquatorial de montagne avec d'abondantes pluies, avec deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses. La densité du réseau hydrographique, l'abondance pluviométrique une couverture végétale impressionnante. Ce qui permet à cette zone d'être particulièrement favorable à l'agriculture.

L'administration coloniale allemande, dans le domaine agricole n'avait pas une politique claire malgré quelques réformes administratives dans le domaine agricole, foncier, etc. Dans le domaine foncier, l'administration coloniale allemande ne tardera pas à saisir les opportunités. Déjà en novembre 1902, elle avait introduit le « *Grund Buch* » (le livre foncier) qui instaure au Togo le régime foncier moderne. En 1908 dans le cadre des réformes administratives, elle avait créé un organe consultatif chargé de la question agricole auprès du gouvernement. En 1909, le gouverneur Brüchner avait mis sur pied des directives générales pour les responsables du service de l'agriculture, plus précisément des jardins expérimentaux en rapport.

Cependant, il urge de relever que contrairement à la culture du coton où l'administration coloniale, fut le promoteur, l'organisation et même l'animateur, pour celle du cacao, ce sont les populations autochtones, plus précisément celles du cercle de Missahöhe qui furent ses promoteurs, organisateurs et animateurs. D'ailleurs, l'administration coloniale allemande s'était opposée à cette culture pour certaines raisons essentiellement écologiques. En effet, la culture du cacao nécessite de riches terres dans des régions forestières et conséquemment nécessite l'abattage des arbres; ce qui est contraire à la philosophie allemande. Dans ce cadre, des spécialistes allemands en culture tropicale, le Professeur Docteur Wohlmann et le botaniste R. Schechter avaient estimé que la région et spécialement les zones autour des monts Agomé n'étaient pas trop convenables à cette culture du cacao. Par

¹ Disponible sur le <https://belgio.revues.org/6510>.

ailleurs, ils avaient préconisés un reboisement rapide pour avoir une bonne couverture végétale et de disposer d'une humidité appréciable. Dans ce cadre, P. Ali-Napo (1995, p. 1075) a écrit :

La culture du cacao qui nécessite l'abattage des arbres, donc le déboisement ne pouvait être du goût des autorités coloniales togolaises dont l'un des objectifs en mettant en place les jardins expérimentaux était de faire pousser autant d'essences que possible pour favoriser le reboisement du territoire.

Cependant, ce furent donc les populations autochtones qui, conscientes des bienfaits de la culture du cacao ne tardaient pas à étendre du jour au lendemain leurs plantations. Pour P. Ali-Napo (1995, p. 1076), l'introduction de la culture du cacao dans cette région serait l'œuvre des travailleurs saisonniers Ewé, ceci probablement autour des années 1895-1896. Ces travailleurs saisonniers allaient travailler en Gold Coast où la culture du cacao était rependue. Cette période fut retenue non sans raison. En effet, le cacaoyer porte ses premiers fruits au bout de cinq années après sa culture. Le gouvernement allemand au Togo déjà dans son rapport couvrant la période du 1^{er} juillet 1900 au 30 juin 1901 avait annoncé que les fruits des cacaoyers du cercle de Misahöhe allaient être fermentés puis envoyés en Allemagne pour contrôle. Entre 1899 et 1900, le chef de cercle de Missahöhe avait affirmé qu'il y avait dans 14 villages, 276 arbres qui portaient déjà des fruits et que 3 409 autres ont 1 à 3 ans d'existence. Par ailleurs, il y avait de grandes quantités de noix de cacao en pépinière à Lébklébi, Kpando, Vodze, Ntschmourou et Mondidi. Pour ce qui est des plantations agricoles de cacao allemandes, il faut relever qu'elles remontent entre 1899 et 1901. Des sociétés privées allemandes ne tardèrent pas à se lancer dans cette aventure du cacao. A titre d'exemple, on relève « *Agu-Pflanzungs-gesellschaft* » ou encore la plantation d'Agou.

En effet, elle fut la première société européenne de plantation à accorder une importance à la culture du cacao et à son développement. Entre 1899 et 1901, elle avait planté 30 ha de caoutchouc et cacao tandis que la plantation de 13600 arbres était en projet. Ce qui avait plus encouragé cette société à développer la culture du cacao dans le Sud-ouest et le résultat du contrôle effectué en Allemagne sur les échantillons de cacao de cette région. Les résultats de ce contrôle avaient estimé que le cacao produit au Sud-ouest était de la même qualité que celui cultivé au Cameroun où à la fin du XIX^{ème} siècle, de puissantes sociétés allemandes avaient installé de vastes plantations de cacao sur les Monts Cameroun (N. L. Gayibor, 1997, p. 42). En 1907, cette compagnie avait de nouvelles plantations avec à Tafi 8,5 ha, à Nyongbo 6 ha et 35 ha étaient en préparation pour l'année 1908. Il y avait également la

société DTG qui, avait installé aussi des plantations sur les flancs du Mont Agou. C'est ainsi que de fil en aiguille, la culture du cacao va s'étendre dans cette zone. Les résultats de cette course vers la culture du cacao se résument dans le tableau ci-dessus.

Selon P. Ali-Napo (1995, p. 1079), le rapport du gouvernement pour l'exercice 1910-1911 constate que la culture du café a considérablement progressé. Quand on prend le cercle de Misahöhe, surtout dans le Bouèm, presque tous les paysans possédaient une plantation ou du moins quelques arbustes. Le tableau suivant fait un état des lieux de la progression de la culture de cacao au Togo allemand.

Tableau : Evolution de la production du cacao au Togo sous les Allemands

Année	Quantité en Kg	Quantité en pourcentage(%)	Valeur en Mark	Valeur en pourcentage(%)
1903	867	0,07	846	0,08
1905	13 120	1,06	9 708	0,96
1907	52 222	4,22	50 928	5,08
1909	133 617	10,81	93 748	9,36
1910	137 045	11,09	95 618	9,55
1911	280 956	22,73	174 001	17,38
1912	282 900	22,89	243 023	24,27
1913	334 900	27,10	333 247	33,28
Total	1 235 627		1 001 119	

Source : Sossou 2017 d'après P. Ali-Napo (1995, p. 1079)

Le tableau ci-dessus montre clairement que la production et la valeur du cacao ont constamment évolué de 1903 à 1913, c'est-à-dire, à la veille de la guerre. L'on comprend mieux pourquoi une telle plantation n'a pas pu laisser indifférentes la France et surtout la Grande Bretagne, l'heureuse héritière de la majorité de ces plantations de cacao à côté desquelles, du reste, il y avait d'autres types de plantations.

En effet, dehors des plantations de cacao, des compagnies allemandes possédaient d'autres. Pour ce qui est de la culture du café, il faut faire ressortir qu'elle n'avait pas connu un grand essor. Dans ce sens P. Ali-Napo (1995, p. 1083) relayant le professeur Wohltmann affirme :

(...) la culture du café ne fera pas de progrès au Togo, peut-être encore à cause de la politique de l'administration qui entendait empêcher le déboisement de la forêt ou à cause du manque d'expérience.

Même si certaines firmes allemandes s'étaient intéressées à la culture du café, en particulier celle Boedecker et Meyer, il faut relever déjà à partir de 1901, il y avait un recul de la passion pour la culture du café. Les statistiques officielles indiquaient que de 1901, 1905 et 1907 pour des valeurs respectives de 871,28 et 235 mark².

En dehors du cacao, les compagnies allemandes s'intéressèrent également dans une moindre mesure à la culture du café et du caoutchouc.

La culture du caoutchouc contrairement à celle du cacao avait bénéficié d'un soutien de l'administration allemande. Cette dernière avait installé des jardins expérimentaux où elle expérimentait plusieurs variétés d'arbres et lianes à gomme. Dans ce sciage, deux sociétés privées allemandes : *Togo-Handels und Plantagengesellschaft m.b.H* et *Agou-Pflanzungsgesellschaft*, toutes sous le géant *Deutsche Togo-Gesellschaft* (DTG), s'étaient adonnées à la plantation du caoutchouc. Le pays Agou fut jugé apte à la culture du caoutchouc. Si jusqu'en 1904 la culture du caoutchouc au sud-ouest du Togo était fait à petit échelle, jusqu'en 1906, on remarque une diversification de cette culture surtout à Agou. La "Plantation d'Agou" possédait à Agou en 1906, une plantation de 12,5 ha de kichxia au nombre de 12 000 arbres et 25 ha de 25 000 pieds de manihot glaziovii. Et en 1909, *Agou Pflanzungsgesellschaft* qui était sous le contrôle de la DTG, propriétaire de quelques plantations à Gadja et Awétonou, avait deux plantations à Agou Tafi et à Tomégbé. En gros, dans cette région du Togo, cette compagnie avait 34 000 arbres à Kichxia sur 32 ha non encore productifs et 84 872 arbres de manihot glaziovii sur 134,95 ha dont 17907 arbres déjà producteurs sur 42,97 ha. Mais, il faut retenir que le caoutchouc exporté pour l'exercice 1912-1913 par *Agou-Pflanzungsgesellschaft* était de 383 kg pour un total de 91 000 kg. (P. Ali-Napo, 1995, p. 1090). Ce qui suppose que la culture ou surtout la cueillette de la gomme dans la forêt avait été plus l'œuvre des populations autochtones que de grandes sociétés européennes. L'administration coloniale allemande au-delà de la culture du cacao, du café et du caoutchouc s'était intéressée à la culture du palmier.

L'administration coloniale allemande avait accordé une grande importance à la culture du palmier. En effet, certaines régions du pays en particulier la zone d'Agou était propice à cette culture. D'ailleurs, dans cette région, on pouvait remarquer qu'une fois la forêt défrichée et brûlée, les noix de palmier ne tardaient pas à pousser. En dehors de ces noix de palmier qui

² Schade, tome 2, p. 121, cité par Ali-Napo (1995 : 1083).

poussaient d'eux même, les paysans plantaient également d'autres. Cependant, ces palmerais n'étaient pas bien entretenus. L'existence de ces palmerais avait incité les Allemands à installer dès les premières heures de leur installation deux petites unités d'extraction d'huile de palme, dont l'une est à Tokpli et l'autre à Agou-Tavie. Cependant, le fait que ces palmeraies qualifiées de « naturel » n'étaient pas suffisamment entretenues, on avait assisté à un rendement souvent peu élevé, qui ne pouvait pas alimenter une huilerie qui nécessite un approvisionnement suffisant et régulier (Y. Gu-Konu, 2005, p. 557).

Pour alimenter ces huileries, l'administration coloniale allemande procéda à la culture de palmier sélectionné. Cependant, comme le soutient Y. Gu-Konu (2005, p. 557) :

Contrairement au cacaoyer, l'innovation et la diffusion du palmier sélectionné ne se firent pas dans le cadre des structures agraires paysannes. Elles procédèrent plutôt par la voie de la grande plantation coloniale.

Dans cette perspective, la *Deutsche Togo-Gesellschaft* avait deux palmerais à Agou-Nyogbo. Ses projets de création d'autres palmerais sur ses concessions de Gadjia et d'Avétonou furent suspendus à cause de la guerre.

En définitive, à la fin de la colonisation allemande, le sud-ouest dispose de vastes plantations allemandes de cacao, de caoutchouc, moyennement de café et de palmier. Ces vastes plantations appartenaient à des grands cultivateurs togolais et aussi à de puissantes compagnies allemandes comme *Agu-Pflanzungs-Gesellschaft*, *Togo-Handels und Plantagengesellschaft m.b.H* et la *Deutsche Togo-Gesellschaft* (DTG).

Le premier partage du Togo allemand en août 1914 par la France et la Grande-Bretagne avait fait basculer toute cette région du côté britannique comme la montre si bien la carte. C'est le second partage qui avait cédé une partie du Sud-ouest du Togo à la France en 1919. La Grande-Bretagne, pour sa part, avait géré de façon particulière ces plantations.

2. La gestion des plantations allemandes par la Grande-Bretagne et la France

A partir de 1914, la Grande-Bretagne et la France avaient de façon particulière, géré les plantations allemandes de cacao, caoutchouc, de café et de palmier.

2.1 La gestion britannique par régie, un message au monde

La gestion des biens ou des entreprises allemandes au Togo occupé surtout au début était particulière. En effet, au début de l'occupation, les Britanniques avaient jugé mieux de laisser les compagnies allemandes, y compris les plantations du sud-ouest. Mais environ une année et demie plus tard, l'exploitation de ces plantations était devenue difficile. Ceci dans la

mesure où au début de 1916, les gouvernements français et britanniques avaient décidé de fermer définitivement les firmes allemandes et de déporter le personnel allemand. Dans cette logique, Londres donna le 17 janvier 1916 la fermeture des firmes allemandes et fixa le 31 mars de la même année comme délai ultime de l'exécution. C'est ainsi que les anglais mirent sous séquestre les entreprises allemandes dans leur zone d'occupation. Et de ce fait, la banque anglaise et l'armateur Elder Dempster qui avait installé son agence à Lomé dans les locaux de son rival Woermann de Hambourg (Y. Marguerat, 2005, p. 140), avaient aidé les compagnies britanniques de Gold Coast à s'installer à Lomé. Ces compagnies avaient récupéré les employés togolais, les filières de commercialisation surtout féminine et les locaux des factoreries séquestrées, qui leur étaient loués par l'administration britannique et ce qui leur étaient loués par l'administration britannique et ceci jusqu'en 1924 où la France avait procédé à leur vente aux enchères.

Pour ce qui est des plantations, l'administration britannique n'avait pas réussi à les mettre sous séquestre. Ni les grandes compagnies, encore moins les Togolais qui s'intéressaient aux affaires n'avaient pas pris ces plantations. Cette situation était due à deux raisons fondamentales. D'abord, il faut dire que l'entretien de ces plantations nécessitait de gros capitaux. Or, les hommes d'affaires Togolais en manquaient³. Les grandes compagnies britanniques qui avaient la capacité de prendre ces plantations avaient hésité car elles ne voulaient pas prendre de risque en investissant de gros capitaux dans un territoire dont l'avenir était jusque-là véritablement incertain. Devant cette situation, l'administration britannique était obligée de gérer en régie ces plantations donc sous forme de service public avec des agents recrutés et contrôlés par l'administration coloniale. Dans ce sens, elle opte pour une pratique autre que celle qui fut utilisée par les Allemands.

En effet, l'administration coloniale allemande, dans le cadre de la mise en valeur du territoire avait institué le travail obligatoire. Cette situation avait amené chaque indigène à fournir des prestations sous forme de services et de travail en principe d'intérêt public. Ceci n'était pas forcément le cas. Les entreprises allemandes installées dans les Sud, qui s'occupaient de la construction des chemins de fer, et surtout les plantations durent utiliser une main d'œuvre locale mise à leur disposition par l'administration coloniale. Cette dernière allait les réquisitionner de force surtout dans le Nord. A ce propos, les Anglais avaient purement et simplement procédé au remplacement des travailleurs forcés du Nord, mis à la

³ Cependant, l'homme d'affaire Togolais Théophile Tamakloé avait pris en bail une plantation de cacaoyers de Burbulla, mais il a dû y renoncer la deuxième année, faute de moyens Sebald (1988, p. 617), cité par Gayibor (2005 b, p. 140).

disposition des sociétés des plantations par l'administration coloniale allemande, par des travailleurs libres. Les travailleurs forcés vivaient dans des conditions on ne peut plus déplorables. Ils étaient coupés de leurs familles, mal logés, mal nourris et mal soignés. D'ailleurs, certains y perdirent leur vie.

Les salariés libres recrutés par les Britanniques avaient bénéficié d'un traitement humain et un salaire décent. Et de ce fait beaucoup de personnes des villages situés aux environs des plantations étaient motivées à travailler dans ces plantations (P. Sebald, 1988, p. 617, cité par N. L. Gayibor, 2005 b, p. 140). Les produits issus de ces plantations étaient exportés en Angleterre et ceci jusqu'en 1918. Au cours de cette année, l'Angleterre, avait reçu 75% des exportations du Togo, dont quasiment la totalité de l'huile de palme et des noix palmistes et les deux tiers du cacao (soit 25% des exportations). A partir de 1919, des firmes anglaises installées à Lomé en particulier la Swanzy, le John-Holt, Millers, Ollivant, etc... traitèrent la totalité du caoutchouc et du cacao.

Par ailleurs, il faut souligner le fait qu'il y a eu quelques Togolais qui avaient bénéficié de certaines plantations allemandes comme l'affirment N. A. Goeh-Akué et B. Nabe (2005, p. 400) :

Les Togolais eurent aussi leur part du gâteau allemand. Certains planteurs modernes et les gérants Togolais des plantations allemandes en profitèrent pour s'approprier les terres où ils travaillaient, évitant ainsi leurs saisies par les vainqueurs.

Cependant, il faut souligner qu'à la fin de la guerre, la moitié des plantations allemandes n'étaient plus en exploitation.

2.2 La gestion française ou la résurgence de l'anti-germanisme

La grande partie des plantations allemandes du sud-ouest étaient restées du côté britannique. Cependant, il faut relever que la zone française avait aussi quelques plantations de cacao et de caoutchouc. La France pour sa part avait purement et simplement procédé à la mise sous séquestre de tous les biens allemands y compris les plantations. Mais elle avait posé des conditions, une sorte de garde-fou qui règlementaient cette vente. On pouvait lire ce qui suit :

Seront formellement exclus des enchères les ressortissants des puissances ex-ennemis autres que ceux qui ont pu changer de nationalité par application des clauses politiques du traité de Versailles. Seuls seront admis à y conquérir les nationaux français ou appartenant à une

puissance alliée ou associée ou faisant partie de la Société des Nations telle que cette qualité ressort des mesures prise par l'application de divers traités de paix⁴.

Cette disposition impose à tout acquéreur de soumettre une preuve justifiant sa nationalité.

Par ailleurs, l'adjudicataire des plantations, mises sous séquestre a l'obligation de

Continuer la mise en valeur et l'exploitation des plantations mises en vente et pendant une période de cinq années il ne peut ni les transformer ni les en changer la nature ou la destination. Il s'interdit en outre pendant une période de quinze années d'employer sur les dites plantations, à quelque titre que ce soit, des sujets allemands. La violation de ces dispositions entrainera la résiliation de la vente, sans préjudice des dommages-intérêts auxquels l'adjudicataire pourrait être tenu vis-à-vis du vendeur en qualité⁵.

De ce qui précède, on peut dire que les quelques plantations allemandes du Sud-ouest, dont avaient bénéficié les Français étaient mises sous séquestre.

Cette donne montre l'anti-germanisme primaire et séculaire dont la France a le secret. Aussi, les ressortissants allemands – visés essentiellement dans la formule « ressortissants des puissances ex-ennemies »- sont-ils exclus des acquéreurs des biens séquestrés. De même l'interdiction fut faite aux acquéreurs d'employer sur les plantations, des ressortissants allemands et ce, pour quinze ans. La meilleure lecture de cette politique initiée au Togo par la France est la transposition dans ce territoire, des rivalités franco-allemandes, notamment dans le domaine frontalier entre les deux pays. Ceci est prémonitoire de la haine que l'administration française n'a cessé de nourrir à l'égard des Togolais pro-germanistes qui osaient réclamer le retour des Allemands dans leur ancienne colonie.

Conclusion

En somme, l'empressement de la Grande Bretagne et la France à gérer les plantations agricoles héritées de l'Allemagne montre à merveille que l'éviction de l'Allemagne de sa colonie ne signifiait nullement la fin de l'empire colonial. Mais continuité d'empire ne signifie pas répétition de philosophie coloniale. Aussi ces plantations furent-elles gérées en étant mises sous séquestre par la France et en régie par la Grande Bretagne. Chaque système choisi n'était, en fait, que l'expression d'une nouvelle philosophie coloniale de ces deux pays, en vue de dénoncer le système brutal de l'Allemagne.

⁴ ANT-Lomé, 448, ATAKPAME, SEQUESTRE 5, Adjudication des hangars DTG d'AKABA et d'ATAKPAME, Liquidation des biens séquestrés : séquestre-location de bureau DTG, 1953, territoires du Togo placés sous le mandat français, liquidation des biens séquestrés, conditions générales de vente.

⁵ ANT-Lomé, 448, ATAKPAME, SEQUESTRE 5, Adjudication des hangars DTG d'AKABA et d'ATAKPAME, Liquidation des biens séquestrés : séquestre-location de bureau DTG, 1953, territoires du Togo placés sous le mandat français, liquidation des biens séquestrés, conditions générales de vente.

C'était la meilleure formule – à côté d'autres mesures relatives à la suppression d'impôts et des services corporels, à la réforme de la justice, etc. – pour justifier, devant la communauté internationale, l'éviction définitive de l'Allemagne de sa colonie. L'histoire leur donna raison.

1- SOURCES ARCHIVISTIQUES : ARCHIVES NATIONALES DU TOGO (ANT) LOME

2APA : Domaines Timbre et Enregistrement, Cercle d'Atakpamé (et circonscription administrative d'Atakpamé, et la subdivision de l'Akposso-plateau (Amlamé) 1891-1975)

- **Dossier 448** : Atakpamé, séquestre, adjudication des hangars DTG d'Akaba et d'Atakpamé, liquidation des biens séquestrés, location des bureaux DTG, 1953.
- **Dossier 448** : Litige foncier a/s cacaoyers situés en territoire britannique.

2APA, Kloto, administration générale et politique, relations avec les colonies voisines : correspondances avec l'administration anglaise en Gold Coast 1920-1939

- Lettre de l'administrateur adjoint des colonies, chef de la subdivision de Kpalimé, à Monsieur le commandant du Cercle du Centre, 1937.
- Lettre du Ministre des affaires étrangères de la France aux Ministre des colonies (direction des Affaires Politiques 2^{ème} bureau), 1925.
- Lettre du Commandant de cercle de Kloto au représentant de l'administration coloniale britannique de Dafo, 1946.
- Lettre de l'administrateur commandant de la subdivision de Kloto au *District Commissioner* de Ho.

2- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AHADJI Amétépé Valentin, 1996, *Les plantations coloniales allemandes au Togo et leur évolution 1884-1939*, Thèse d'Etat en Etude Germanique, Paris VII, 651 p.

ALI-NAPO Pierre, 1995, *Le Togo à l'époque allemande 1884-1914*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris I, 5 vol., 2505 p.

ASSIMA-KPATCHA Esoham., ETOU Komlan, NABE Bamoy et SEBALD Peter, 2005, « La constitution de l'espace togolais », in *Gayibor N.L. (Sous dir.) Histoire des Togolais*, volume 2, tome 1, Lomé, p. 23- 46.

CORNEVIN Robert, 1988, *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 556 p.

GAYIBOR Nikoué. Lodjou (dir), 1997, *Histoire des Togolais des origines en 1884*, vol I, Presses de l'UB, Lomé, 443 p.

GAYIBOR Nikoué Lodjou (dir), 1997, *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Presses de l'UB, 241 p.

GOEH-AKUE N'buéké Adovi, SEBALD Peter, 2005, « Productions, infrastructures et commerce à l'époque allemande », in *Gayibor N.L. (Sous dir.) Histoire des Togolais*, volume 2, tome 1, Lomé, p. 361 – 397.

GOEH-AKUE N'buéké Adovi, NABE Bamoy, 2005, « La vie économique du Togo occupé (1914- 1920)», in *Gayibor N.L. (Sous dir.) Histoire des Togolais*, volume 2, tome 1, Lomé, p. 399 - 403.

GU-KONU Yéma, 2005, « Les mutations du monde rural », in *Gayibor N.L. (Sous dir.) Histoire des Togolais*, volume 2, tome 1, Lomé, p. 545- 571.

MARGUERAT Yves, 2005, « L'occupation franco-britannique (septembre 1914-septembre 1920) », in *Gayibor N.L. (Sous dir.) Histoire des Togolais*, volume 2, tome 1, Lomé, p. 101 – 175.

3- WEBOGRAPHIE

<https://belgio.revues.org/6510>, consulté le 15 Août 2016 à 15 heures.